



MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE

366, RUE SAINTE-ANNE
YAMACHICHE (QUÉBEC) G0X 3L0
TÉLÉPHONE : 819 296-3795
TÉLÉCOPIEUR : 819 296-3542

AUX MEMBRES DU CONSEIL

Paul Carbonneau, maire
Dominic Germain, Stéphane Ricard, Serge Ferron, Dany Trahan, Martin Lamy, Yves Gélinas,
conseillers

AVIS DE CONVOCATION

À une séance ordinaire du conseil municipal le lundi 4 juillet 2022
à l'hôtel de ville d'Yamachiche à 19 h 30.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Approbation des procès-verbaux**
 - 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2022
 - 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 mai 2022
 - 2.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2022
 - 2.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juin 2022
 - 2.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2022
- 3. Correspondance**
 - 3.1 Dépôt correspondance
- 4. Période de questions des contribuables**
- 5. Résolutions relatives aux travaux publics et urbanisme**
 - 5.1 Régie aqueduc de Grand Pré
 - 5.1.1 Consommation
 - 5.2 Remplacement ventilateur Municipalité d'Yamachiche



MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE

366, RUE SAINTE-ANNE
YAMACHICHE (QUÉBEC) G0X 3L0
TÉLÉPHONE : 819 296-3795
TÉLÉCOPIEUR : 819 296-3542

6. Résolutions relatives aux loisirs

- 6.1 Achat scellant protecteur pour peinture deck hockey patinoire terrain des loisirs
- 6.2 Remboursement inscription camp de jour

7. Résolutions relatives à l'incendie et sécurité publique

- 7.1 Achat cahiers de prévention incendie éducatifs

8. Résolutions relatives à l'administration

- 8.1 Chèques fournisseurs
- 8.2 Contrôle des dépenses # 328
- 8.3 Remboursement facture no 1050 Construction Antony J.T.
- 8.4 Achat de calendriers historiques 2023
- 8.5 Publicité fête de la Sainte-Anne
- 8.6 Frais de déplacement
- 8.7 Congrès FQM
- 8.8 Signature acte de servitude Hydro-Québec

9. Dossiers déposés pour informations

- 9.1 Direction générale
- 9.2 Factures diverses
- 9.3 Rencontres régionales

10. Tour de table des élus municipaux

11. Levée de l'assemblée